

Mise en oeuvre des bétons de chanvre conformément aux RP2C

Durée : 14 h	mardi 7 juillet 2026 mercredi 8 juillet 2026	Lieu : CAPEB 16 24 Rue Guy Ragnaud 16000 ANGOULEME
-----------------	---	--

Entreprise :

Cochez la case vous concernant : Moins de 11 salariés Plus de 11 salariés

Adresse : **CP/VILLE :**

Tél (bureau/portable): **Adresse mail :**

Code APE/NAF (4 chiffres 1 lettre) : **N°SIRET (14 chiffres) :**

Stagiaire(s) ayant le statut de : Chef d'entreprise non salarié Conjoint collaborateur Gérant non salarié

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Stagiaire(s) ayant le statut de : Salarié Gérant salarié



Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Coût de la formation : 700 € net de taxes par stagiaire

Montants à régler	Adhérents 	<u>Non Adhérents CAPEB</u> + Frais administratifs de 90 € par stagiaire *
Chef d'entreprise <u>non salarié</u> cotisant au  Après déduction de la prise en charge	210 €	300 €
Autres stagiaires	700 €	790 €

* Frais administratifs offerts aux adhérents CAPEB dans le cadre du Partenariat

Pour les stagiaires salariés cotisant à  Constructyts : Contactez votre **CAPEB départementale** pour la demande de financement

Ce bulletin d'inscription est à renvoyer complété avec le chèque de règlement global (s'il y a lieu) à :

ARFAB - 14 Rue des Frères Lumière - 86000 Poitiers

et uniquement pour les Chefs d'entreprise Non Salariés cotisant au **FAFCEA, joindre svp :**

➤ une attestation **URSSAF** de contribution à la formation professionnelle (CFP) de l'année en cours

Fait à

Le

Signature et cachet de l'entreprise

En remplissant ce formulaire, j'accepte que mes informations soient utilisées exclusivement dans le cadre de ma demande et de la relation commerciale éthique et personnalisée qui pourrait en découler.



PROGRAMME FORMATION

Mise en œuvre des bétons de chanvre conformément aux RP2C

Objectifs de formation

- Maîtriser les caractéristiques des bétons et mortiers de Chanvre, connaître leurs possibles applications, maîtriser la mise en œuvre.

Programme détaillé

JOUR 1

9h - Ouverture de formation : accueil, présentations, informations sur l'organisation de la formation

9h30 - Démarrage de la formation : répartition des apprenants en groupes et préparation de mortiers conformes aux Règles Professionnelles :

- isolation de sol
- doublage banché
- enduit
- isolation de toiture

Un groupe par technique (selon nombre de personne)

10h30 - pause

10h40 - Mise en œuvre des mortiers sur maquettes et/ou supports réels. Contrôle de la conformité des mises en œuvre avec les Règles Professionnelles

11h - Retour en salle : Travaux en groupes sur les propriétés des bétons et mortiers de chanvre :

- thermiques
- hygrométriques
- acoustiques
- qualité de l'air intérieur (QAI)
- incendie
- environnementales

12h à 13h - Pause déjeuner

13h - Préparation de mortiers conformes aux Règles Professionnelles :

- isolation de sol
- doublage banché
- enduit
- isolation de toiture

Un groupe par technique (selon nombre de personne). Les groupes découvrent les techniques non-pratiquées le matin. Contrôle de la conformité des mises en œuvre avec les Règles Professionnelles

15h - Pause

15h10 - Retour en salle. Travaux en groupes sur les sujets liés aux bétons de chanvre :

- La plante chanvre, sa culture, ses caractéristiques, le label *Granulat Chanvre Bâtiment*
- Les liants utilisés pour les bétons de chanvre, leur fabrication, leurs propriétés, la norme EN 419-1 *Chaux de construction*

16h30 - Nettoyage et rangement

17h - Bilan de la première journée

Les + de la formation

- Formation agréée par Construire en Chanvre
- Documents fournis : Règles Professionnelles 2024 (RP2C) et Guide des bonnes pratiques (Tome 2) « Technologie de chantier Chanvre »

✓ Durée : 2 jours - 14 heures

✓ Public visé:

Tout professionnel du bâtiment ayant à réaliser des parois opaques ayant de bonnes performances thermiques, hygrothermiques et environnementales (sols, murs, toitures). Maçon, façadier, plaquiste...

✓ Pré-requis :

Avoir une expérience significative dans le domaine de la façade ou maçonnerie ou être titulaire d'un diplôme dans ces domaines-ci

✓ Animation :

SOIROT Quentin, agréé par Construire en Chanvre

✓ Méthodes pédagogiques :

Alternance de théorie et pratique tout au long de la formation

✓ Moyens techniques :

Tout matériel nécessaire à la formation (vidéoprojecteur, documents papier et/ou numériques, bétonnière, malaxeur, seaux, EPI, etc..).

✓ Évaluation et sanction de la formation :

- Feuilles d'émargement collectives + Attestations individuelles de présence
- Évaluation des acquis par des exercices
- Fiche d'évaluation de la formation renseignée par les apprenants
- QCM de fin de formation
- Attestation de formation Construire en Chanvre remise aux apprenants

JOUR 2

9h - Accueil, récapitulatif de la journée de la veille

9h30 - Démarrage des ateliers pratiques : répartition des apprenants en groupes et préparation et mise en œuvre de mortiers conformes aux Règles Professionnelles :

- isolation de sol
- doublage banché
- enduit
- isolation de toiture

Un groupe par technique (selon nombre de personne). Les groupes découvrent les techniques non-pratiquées précédemment.

10h30 - Pause

10h40 - Mise en œuvre des mortiers sur maquettes et/ou supports réels. Contrôle de la conformité des mises en œuvre avec les Règles Professionnelles

11h - Retour en salle : Travaux en groupes sur la filière chanvre nationale et les Règles Professionnelles de la Construction Chanvre (RP2C).

- les RP2C
- l'assurabilité et ses piliers
- focus sur la filière Chanvre Nouvelle-Aquitaine

12h à 13h - Pause déjeuner

13h - Préparation et mise en œuvre de mortiers conformes aux Règles Professionnelles :

- isolation de sol
- doublage banché
- enduit
- isolation de toiture

Un groupe par technique (selon nombre de personne). Les groupes découvrent les techniques non-pratiquées précédemment. Contrôle de la conformité des mises en œuvre avec les Règles Professionnelles

15h - Pause

15h10 - Nettoyage et rangement

15h30 - Retour en salle. Récapitulatif concis de l'ensemble des éléments des deux journées. Démarrage du QCM d'évaluation des connaissances.

16h30 - Correction des QCM avec explications éventuelles.

17h - Bilan de la deuxième journée.